

la Lettre Pirailonne



Commune de Saint-Julien-Molin-Molette

AUTOMNE 2015

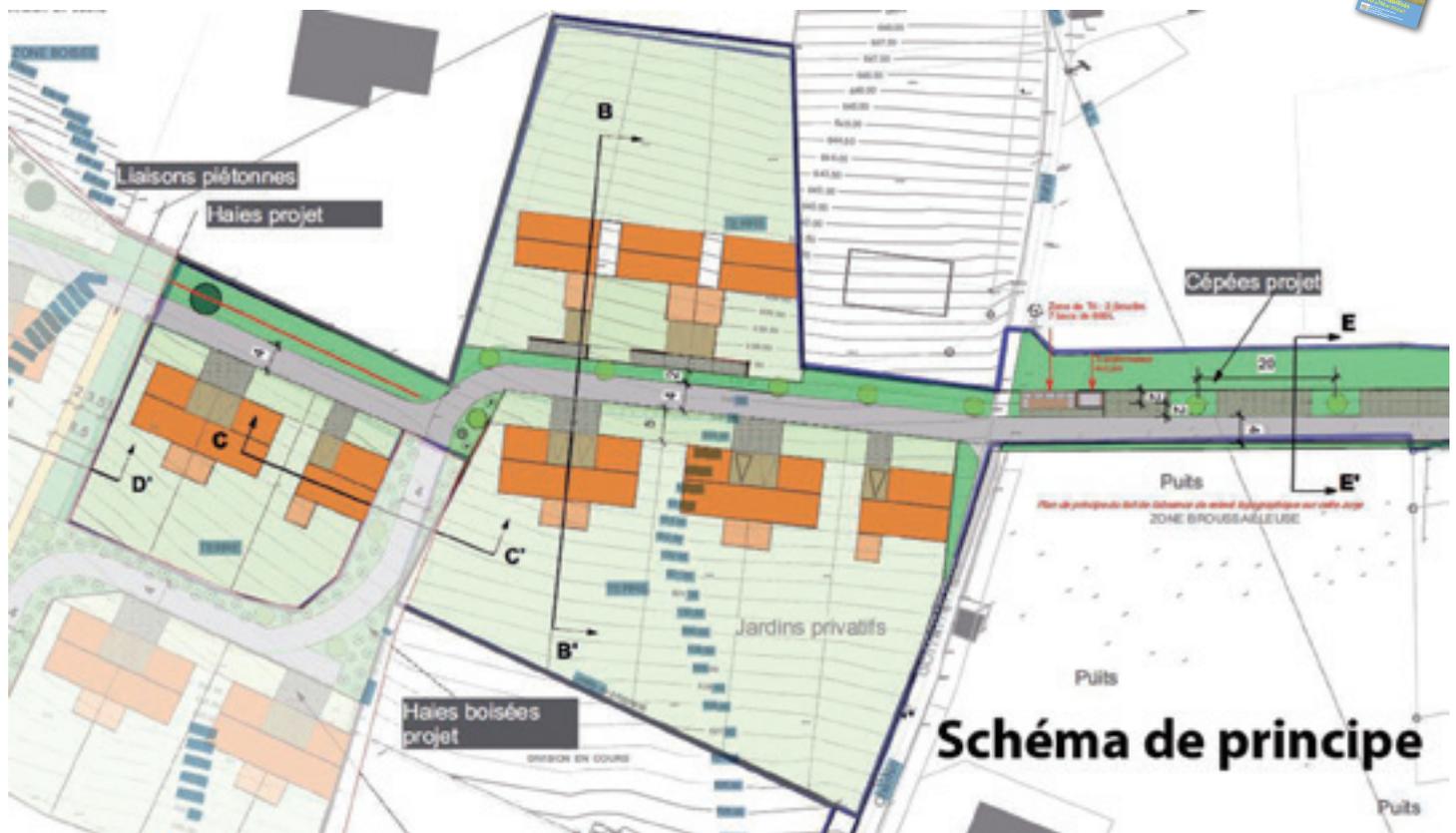
Lotissement du Pré Battoir

Les travaux de viabilisation de la première tranche du lotissement communal du Pré-Battoir ont débuté fin juillet et devrait être terminés avant la fin 2015.

L'entreprise Borne a décaissé les voiries et début octobre les travaux d'assainissement et d'eau potable commenceront. Ensuite le SIEL attaquera les travaux des réseaux d'électricité

et de téléphone (cf compte-rendu des conseil municipaux).

Dans cette première tranche, **11 lots seront vendus au prix de 55€ le m²**. Si vous êtes intéressé par l'achat d'une parcelle, renseignez-vous auprès du secrétariat de mairie (04 77 51 51 11). La communication pour la vente se fera par petites annonces puis par des affiches aux entrées du village et des flyers dans les commerces.



Vous avez un projet de construction ou de réhabilitation d'un logement sur la commune ?

Voici les premiers contacts qui vous guideront dans vos démarches et vous feront gagner du temps avant même de contacter un architecte ou un constructeur :

Le Centre de Ressources sur l'Habitat Durable

Le Parc du Pilat peut vous accompagner : informations sur la réglementation de la commune et sur le lieu d'implantation, conseil sur le choix des matériaux, des techniques de construction, etc. Pour cela,

prenez rendez-vous avec un architecte-conseil du Parc à Pélussin (04 74 87 52 01) dans ce lieu où des exemples pratiques de réhabilitation écologique sont montrés et expliqués (isolants naturels, installations bioclimatiques comme le *mur Trombe*). Le Centre de Ressources sur l'Habitat Durable est une mine d'informations pour tous ceux qui souhaitent construire ou rénover. Comme le maire tient compte de l'avis des architectes du Parc pour accorder le permis de construire, vous aurez débuté vos démarches par le bon interlocuteur.

Les permanences conjointes (architecte du Parc du Pilat et conseiller en énergie d'Héliose) :

- le 3^{ème} mardi du mois de 9 h à 11 h, mairie de Bourg Argental,
- le 3^{ème} mercredi du mois de 14 h à 16 h à Pélussin, Maison du Parc.

PACT Loire vous renseignera sur les financements de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), les possibilités de prêt à taux zéro et les compléments de la Communauté de communes. Tél : 04 77 43 08 80 – email : sophie.civard@pact-loire.fr et permanence les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois en mairie de Bourg Argental.

Rentrée scolaire



L'équipe des enseignants



Céline, Magali, Jean-Paul, Cathy, Mélanie et Marie-Ange

OCTOBRE EST LÀ ; depuis quelques semaines petits et grands ont repris le chemin de l'école. La cour de récréation résonne des rires de 115 enfants répartis en 5 classes de 23 élèves.

L'équipe enseignante est composée de Mmes Gorin, Masson, Rambaud, Thivillon, Vallet et Vocanson et de M. Brunet, directeur.

Les **horaires de l'école** sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis 8 h 30 / 11 h 45 et 13 h 45 / 15 h 45, les mercredis 9 h / 12 h.

Un **périscolaire** est proposé le matin 7 h 20 / 8 h 30 et le mercredi 7 h 20 / 9 h 12 h / 12 h 30 et pour l'après-midi, le lundi et le mardi 17 h 15 / 18 h, le jeudi et le vendredi 15 h 45 / 18 h. Une trentaine d'enfants participent chaque jour.

Près d'une soixantaine d'enfants prennent leur repas chaque jour à la cantine.

Un temps **d'étude surveillée** par des enseignantes est organisé les jeudis et vendredis de 15 h 45 à 16 h 30. Ce temps est financé par la commune. Une trentaine d'enfants sont inscrits.

Les **temps d'activités périscolaires (TAP)** sont organisés le lundi et le mardi 15 h 45 / 17 h 15. Une soixantaine d'enfants sont inscrits, répartis en plusieurs groupes.

En maternelle, 2 groupes, animés par les ATSEM, avec des intervenants ponctuels. Les activités se passent à l'école ; pour cette



T.A.P. : jonglage

première période, cuisine, land-art, contes étaient au programme. De la Toussaint à Noël ce sera chants, danses, jeux...

Les primaires sont répartis en 3 groupes, avec des intervenants et des agents ; pour cette première période les activités se sont passées principalement en extérieur : jeux, grimpe d'arbre, cirque... Pour la seconde période ce sera Hip-hop, Zumba, création de jeux de société, Aïkido, jeux, radio...

Nous remercions la dynamique équipe communale pour son travail et pour son implication dans les TAP (Temps d'activités périscolaires), elle est composée de Mmes Cancade et Soggia (ATSEMs) et de Mmes Sage, Galdemas et Guichebaron (agents d'animation) et de M. Esteban (directeur-coordonateur-animateur des temps périscolaires).



Vincent Esteban

Comme chaque été de nombreux travaux ont été réalisés dans l'école ; nous remercions Jean-Paul Geourjon (agent technique) pour la qualité parfaite de son travail.

Le parc informatique de l'école a été grandement amélioré grâce à l'IUT de Saint-Étienne, via Nans Perrin (président du Sou des écoles), qui nous a offert 16 PC d'occasion. Cette mise en place a nécessité de nombreuses heures d'installation, installation d'un système d'exploitation et logiciels libres de droits qui a été réalisée par Anne Calpe, Thierry Martinaud et les Inforoutes. Amélioration aussi, grâce à l'entreprise Adista qui nous a offert, via Thierry Martinaud, un serveur permettant de stocker et partager les données. Nous remercions vivement les donateurs et les bénévoles. Amélioration avec l'achat par la commune de 6 PC portables tactiles qui viennent s'ajouter aux 6 déjà en place, ainsi qu'un portable rapide pour le poste de direction pouvant servir également en classe en remplacement du PC fixe et un copieur couleur, soit un investissement de 6000 € HT.

Cet équipement va permettre aux enseignants et aux élèves l'utilisation de l'outil informatique, dans de meilleures conditions.

Nous souhaitons à tous une belle année scolaire.

pour la Commission scolaire, Chrystel Tunon



T.A.P. : fabrication de bolas



T.A.P. : avec les Accrobranchés



T.A.P. : gymnastique



T.A.P. : land'art



T.A.P. : avec Tu joues ?



T.A.P. : cuisine

Commission Urbanisme

Les élus de la Commission Urbanisme de la commune ont décidé en février 2015 de mettre en place un groupe de travail intitulé **Revitaliser le Centre Bourg**. Il est constitué des élus de cette commission appuyé de techniciens du Parc naturel régional du Pilat chargé de l'architecture, de l'urbanisme (Floriane Reitzer) et de la mobilité (Rachel Voron) auxquels pourront s'adjoindre ponctuellement d'autres techniciens du Parc et/ou de la Communauté de Commune des Monts du Pilat selon les thématiques abordées. En préalable et pour alimenter notre réflexion, le 20/11/2014, des élus de Saint-Julien et les chargés de mission du Parc ont effectué une visite dans deux communes du Parc naturel

régional du Livradois-Forez engagées depuis plusieurs années dans une démarche de ce type. À cette occasion, des élus locaux ont présenté des démarches mises en place ou en cours de réalisation dans ces deux communes afin de trouver des solutions durables à la problématique de dévitalisation des centres de villages.

Notre groupe s'est fixé trois objectifs pour **Agir à court et long terme** :

- proposer un habitat moderne ;
- valoriser et soutenir les commerces, artisans et toute activité locale ;
- valoriser l'espace public et le lier à l'habitat.

Dans un premier temps, le groupe se réunit afin de dresser un diagnostic sur le thème du bâti avec un périmètre d'études limité au centre du village. Une grille de cotation du bâti a été proposée par le Parc. Vous avez ainsi pu voir certains élus parcourir les rues et prendre des photos et des notes sur certains bâtiments pour établir un état des lieux des bâtiments vacants dont nous disposerons début 2016. La seconde étape traitera du commerce et de l'artisanat. Enfin un autre élément de méthode pourrait être l'implication des habitants dans le projet, comment, à quel stade de l'étude ? Ces questions feront l'objet de nos réflexions dans les mois à venir.

Un Lavoir à Tisser ?

Un métier à tisser donné par Mme Josette Schmelzle a été installé dans l'ancien lavoir de la rue Peyronnet au cours du chantier international conduit avec Jeunesse & Reconstruction. Il rappelle qu'en compléments des grandes usines, de petits

ateliers étaient présents dans tout le village. Cet espace a été fermé et sera décoré par un groupe de conseillers municipaux avec des objets complétant l'évocation de la vie d'un atelier afin de mettre en valeur le petit patrimoine du village.



Les marchés du mardi matin

Le stationnement sur la place de la Mairie fait l'objet d'une réglementation pour permettre l'installation des forains les mardis matin ; des panneaux ont été apposés pour rappeler des règles. Il n'y aura donc plus de barrières installées la veille pour le rappeler aux usagers de ce parking.



Cendriers et distributeurs...

Vous avez certainement remarqué l'installation de distributeurs de sacs pour les déjections de nos animaux de compagnies ainsi que des cendriers. Cela renforce notre volonté de garder notre village propre et accueillant. Vous trouverez les sacs à l'entrée du parc de l'école en face de l'alimentation générale Dany, un sous les cèdres de la place Louis Bancel et le dernier à côté du terrain multisports de l'espace Pré-Martin. Les cendriers ont été installés, à l'école sous le sapin au lieu de l'entrée de l'école, à l'entrée de la salle des fêtes et le dernier sur le pilier à l'entrée du parc des enfants vers la Mairie.

Nous vous rappelons également que depuis le 1 juillet 2015 la loi R3511-1 du code de la santé publique a été modifiée

interdisant de fumer dans les aires collectives de jeux comme le parc vers la Mairie et également l'espace multisports ou encore le stade et le tennis.



Octobre, novembre, décembre : dates à retenir

• 11 octobre

La Molette, randonnée VTT, 8h à 12h,
Vélo Club Pirailon

• 16 octobre

Cinémolette : *Lamb* 18h, *La Volante* 21h

• 18 octobre

Puces et vide-grenier, de 6h à 18h,
Camping du Val Ternay

• 21 octobre

Bullebille : spectacle pour enfants,
16h30 à la Passerelle, *Familles rurales*

• 27 octobre

Cinémolette : documentaire, *Dior et moi*, 20h30

• 6 novembre

Cinémolette 20h30

• 11 novembre

Cérémonie au monument aux morts
à 11h

• 20 novembre

Cinémolette 20h30

• 24 novembre

Cinémolette 20h30, documentaire

• 8 novembre

Loto, salle des fêtes 14h30, *ADMR*

• 19 novembre

Beaujolais nouveau, *Comité des Fêtes*

• 4 décembre

Cinémolette 20h30

• 6 décembre

Loto, *Cercle Jeanne d'Arc*

• 8 décembre

Illuminations et vin chaud, *Syndicat d'Initiatives*

• 18 décembre

Cinémolette *La Nuit des court-métrages*, entrée libre

• 22 décembre

Cinémolette 20h30, documentaire

Conseils municipaux (extraits)

30 juin

Rapports sur les services Eau et Assainissement : les documents sont approuvés et consultables en mairie.

Autorisations du droit du sol : le conseil confie l'instruction des permis de construire et autorisations de travaux au Service intercommunal d'instruction des actes et autorisation d'urbanisme de la Communauté de communes des monts du Pilat.

Formation 2015-2017 des agents communaux : le plan pluriannuel de formation inter-collectivité validé par le Comité technique intercommunal est retenu. Il permet de remplir l'obligation d'intégration et professionnalisation, de perfectionnement et de préparation aux concours et examens professionnels. Il identifie les actions mobilisables par les agents dans le cadre de leur Droit Individuel à la Formation (DIF).

Servitude de passage pour ERDF : la commune consent à ERDF le droit d'occuper les terrains sur lesquels sont installés les lignes électriques (parcelles AE229, 44, 442, 448, 446, 439 et parcelles AC27 et 228).

Lotissement du Pré-Battoir (tranche 1) : le SIEL fait réaliser pour le compte de la commune les travaux envisagés pour l'éclairage, la dissimulation des lignes, la distribution, l'alimentation (création d'un poste) et le réseau télécommunication pour un total HT de 188.358€ (97.753€ à charge de la commune répartis à 52.997€ sur le budget communal et 44.756€ sur celui du lotissement).

Admission en non-valeur : 2.852,42€ pour 2010 à 2014.

Motion de soutien de l'Association des Maires de France concernant la baisse des dotations de l'État.

28 juillet

Tableau des effectifs : en raison du changement de grade d'agents communaux, le tableau des effectifs comportera au

01/09/2015 un poste de rédacteur à temps non complet et un poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe.

Droit de préemption urbain sur les ZA et ZI : sur proposition de la Communauté de communes (CCMP), mise en place du DPU sur la zone artisanale *Les Grands prés* et délégation de son application à la CCMP.

CLECT : Michel Engelman sera délégué titulaire et Jean-Louis Peron délégué suppléant à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCMP.

Modification de la délibération Marché d'un lotissement communal

- Lot 1 (terrassement-voirie) : 73.944,36€ pour la solution de base et 20.842,40€ pour les prestations supplémentaires éventuelles, soit au total 94.786,76€.

- Lot 2 (réseaux) : 138.791,74€ de base auxquels il faut enlever les travaux d'éclairage public confiées au SIEL pour 47.532,91€ et ajouter 19.252,32€ pour des prestations supplémentaires éventuelles, soit un total de 110.511,14€.

Achats terrain : pour aménager un chemin piétonnier le long du canal qui reliera la rue du Moulin à la rue Peyronnet, le conseil approuve l'achat d'une partie des parcelles AC42, 39, 37 à 21€/m² en ce qui concerne le terrain et 10€/m² en ce qui concerne le canal.

Fabrication et livraison de repas en liaison froide pour la cantine scolaire : pendant les travaux de la cuisine du collège, le marché de fourniture de repas comprendra la fourniture des repas (à 2,65 €HT l'unité) et la location du four à 3,87€HT par jour.

Adhésion au service de Système d'Information Géographique WEB : GéoLoire42

Questions diverses :

- Contrat CEJ (11-17 ans) : réflexion engagée sur la participation de la commune car très peu d'adolescents de St-Julien parti-

cipent aux activités de l'Espace Déôme. Un changement du mode de calcul au prorata du nombre d'habitants serait plus adapté.

- École : installation des nouveaux postes informatiques et 6 petits ordinateurs portables. Travaux d'entretien et réparation par les agents municipaux.

- Festival Les Oiseaux rares : très bon spectacle, très bon accueil.

15 septembre

Contrat Enfance Jeunesse : nouveau mode de calcul avec 40% de part fixe sur la base d'un budget de 30.000€ et une régularisation en fin d'année fonction de la participation.

Tableau des effectifs : avec la pérennisation des TAP (temps d'activités périscolaires) l'effectif se compose, à compter du 1^{er} septembre 2015, comme suit pour la Filière Social de nos employés : passage à temps complet de deux postes d'ATSEM.

Échange terrain : parcelle AE30 de 318 m² appartenant à Mme Faivre contre une partie de même surface (AE448, bande de 6 m de large sur 45 m de long).

Questions diverses :

- Pose de 3 cendriers et 3 distributeurs de sachet de ramassage des crottes en différents points. Nouveau banc en face du tabac.

- 14 octobre : réunion sur la circulation dans le village.

- Accueil des réfugiés : une réunion du CCAS est programmée sur ce sujet.

- Projet de revitalisation du centre bourg en partenariat avec le Parc du Pilat ; la prochaine réunion évoquera les aspects économiques (comment favoriser l'implantation des entreprises, artisans et associations).

- École : 113 élèves dont 7 de moins de 3 ans. Cantine : 55 à 60 couverts par jour. 50 inscrit au TAP, 30 au périscolaire et 30 à l'étude.